



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Mairie - 48, place de la Libération - Cours La Ville - 69470 COURS
Tél. : 04 74 89 71 80 - Fax : 04 74 89 89 03 - Courriel : commune@mairie-cours.fr

Compte rendu de la réunion du 05/02/2021

Présents :

Intervenants : Jonathan PONTET (Adjoint chargé du CME), Marie-Claire DUBOUIS (Maire déléguée de Thel), Jeanne-Marie BERCHOUX-LAMBERT (Adjointe), Lydie LEROY (Conseillère municipale déléguée), Laurence BEZACIER (Conseillère Municipale), Justine MERCIER (Secrétaire de Mairie).

Conseillers Municipaux Enfants :

- École Léonard de Vinci : Justin VERMOREL, Tiago DE SOUSA PIRES, Tony ESSERTAIZE, Erica BRESSON
- École Marcel Pagnol : Nina CHERPIN, Owen THORRIGNAC
- École St Charles : Ryma GIRIENS, Mélina DUMAS, Swann LATOUR, Clara CANET
- Ecole La Farandole : Julian GIMBERT, Lou-Ann JOURLIN
- Ecole Les Marronniers : Léa GUILLERMIN, Eyia BLANCHOD

Mr PONTET et toute l'équipe des encadrants du CME accueillent nos jeunes élus pour cette seconde réunion du CME. Même si l'année 2021 est maintenant bien commencée, il leur est souhaité une belle et heureuse année à tous.

Il est également demandé aux enfants si leur séjour en Classe de Neige, la semaine dernière à Autrans, s'est bien passé. Les enfants ont tous l'air ravi de ce voyage, organisé et financé en partie par la Commune. Ils ont pu apprendre à faire du ski de fond, s'initier au biathlon, se balader en raquette et faire de la luge, enfin goûter pleinement aux activités de montagne.

1. Présentation du rôle d'une Commune



Cette présentation est faite sous forme de vidéo, que chacun peut retrouver sur le site :

https://www.youtube.com/watch?v=0RosSKsJ_bw

L'objectif de cette vidéo est de présenter les grandes lignes du fonctionnement d'une Commune : ses compétences obligatoires ou non, son budget avec les dépenses et les recettes, ses élus et son personnel.

La Commune a pour rôle la gestion de différents domaines, à savoir :

- La gestion de l'état civil (naissance, mariage, décès) et des élections
- L'entretien des routes communales, des bâtiments publics, des parcs
- La gestion des écoles publiques primaires : entretien des bâtiments, achat de matériel, cantine, garderie.
- La gestion des affaires sociales avec le Centre Communal d'Action Social qui aide les administrés de tout âge

- Le développement des activités et équipements sportifs ou culturels (salle des sports, médiathèque, cinéma, ...).
- Le développement de l'industrie, du commerce et du tourisme. Elle soutient également les associations.

Le thème de l'intercommunalité est également abordé. La Commune de COURS fait partie de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien, plus souvent appelé la COR. Une séance du CME sera consacrée plus tard à la présentation de cet établissement public, qui gère des services auxquels nous faisons appel quotidiennement dans nos vies : les ordures ménagères, l'assainissement, la gestion de certaines infrastructures sportives et culturelles : piscine, école de musique et de danse, musées, ...

2. Election du Maire du Conseil Municipal Enfants

Chaque enfant fait part ou non à l'assemblée de sa candidature à la fonction de Maire du CME. Il s'avère que 4 personnes sont candidates sur 14 présentes. Chaque candidat expose son programme :

- **Swann** : « Je souhaite être élu Maire du CME pour améliorer la vie des gens : créer un jardin partagé, proposer des cours de cuisine, créer un festival musical, proposer des animations karaoké, installer un ralentisseur à Pont-Trambouze, ... »
- **Erica** : « Je voudrais être Maire du CME car j'ai différents projets : installer plus de containers pour les déchets ménagers. Je voudrais aussi faire quelque chose pour que les véhicules roulent moins vite dans le centre. La cantine à l'école est également à revoir : il n'y a pas assez à manger et ce n'est pas forcément bon ».
- **Nina** : « Je voudrais me présenter à la fonction de Maire, pour soutenir des causes comme la propreté de la ville en installant des sacs pour les crottes de chien dans les parcs, mais aussi demander aux gens de ne plus déposer leurs sacs à côté de la poubelle mais dedans, ou encore organiser des opérations : Nettoyons la nature. Je voudrais aussi proposer différents aménagements : un parc à vélo au collège, des filets autour des city-stades pour éviter que les ballons ne sortent de l'enceinte, installer une boîte à jeux comme la boîte à livres du Centre Social & Culturel. Je voudrais également rendre visite aux personnes âgées, faire respecter les places de stationnement pour les personnes handicapées et lutter contre le harcèlement à l'école avec la mise à disposition d'un cahier où chacun pourrait s'exprimer ».
- **Julian** : Il explique qu'il souhaite se présenter à l'élection du « petit » Maire, car il voudrait continuer à découvrir le fonctionnement d'une commune en faisant plus de visites par exemple. Il souhaite également que la piscine de Cours rouvre ses portes rapidement, car se rendre à Tarare ou Roanne, c'est trop loin quand on aime nager !

Après avoir écouté attentivement le programme de chaque candidat, il est demandé aux enfants de voter pour la personne de leur choix. Un bulletin de vote leur est remis. Ils passent un à un dans l'isoloir pour noter le nom du candidat qu'ils souhaitent élire à la fonction de Maire du CME. Ensuite, chaque enfant présente sa carte d'électeur et appose sa signature sur la liste d'émargement, avant de déposer son bulletin de vote dans l'urne.



Puis, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote et à l'annonce du résultat :
Swann LATOUR et Nina CHERPIN sont à égalité du nombre de voix.

Il est donc procédé à un second tour entre ces 2 candidats. Un second bulletin de vote est remis aux enfants. Ils passent à nouveau un à un dans l'isoloir et déposent ensuite leur bulletin de vote dans l'urne.

Il est ensuite procédé au dépouillement des bulletins du second tour et à l'annonce du résultat :



« Ayant obtenu la majorité relative, il est déclaré que :

Mr Swann LATOUR, (Ecole St Charles)

est élu Maire du Conseil Municipal Enfants de la Commune de COURS »

Swan est applaudi et félicité par tous. Une écharpe tricolore lui est remise par Jonathan PONTET, Adjoint de la Commune, chargé du Conseil Municipal Enfants. Il devra la porter à chaque grande cérémonie officielle.

Une écharpe est également remise à chaque enfant pour les remercier de leur implication au sein du CME de COURS.

Une photo officielle de cette jeune équipe est réalisée, pour immortaliser ce moment.

Prochaine réunion prévue le Vendredi 12 Mars 2021 à 17h
(une convocation vous sera adressée en temps voulu)

Bonnes vacances d'hiver à tous !

